



# Recherche en un coup d'œil

## Diversité ethnique des délinquants admis dans les établissements fédéraux canadiens

**MOTS CLÉS:** *délinquants appartenant à une minorité visible, tendances ethnoculturelles, affiliation à un gang, gestion de la population*

### Pourquoi nous avons effectué cette étude

Selon Statistique Canada, les caractéristiques démographiques de la population canadienne sont en train de changer, en partie à cause de l'immigration. À mesure que la taille des groupes de minorités visibles augmentera dans la collectivité, il est vraisemblable que des changements similaires se produiront au sein de la population carcérale fédérale. L'élaboration d'interventions correctionnelles pour les délinquants appartenant à une minorité visible, et la gestion des risques et des besoins qu'ils présentent, nécessitent des recherches sur leurs caractéristiques ainsi qu'une meilleure compréhension de leur affiliation à des gangs et de leur participation à des incidents en établissement.

### Ce que nous avons fait

Nous avons d'abord examiné les tendances sur 10 ans de la représentation des groupes ethnoculturels, puis nous avons comparé divers groupes ethnoculturels faisant partie d'une cohorte de 16 925 délinquants et de 1 153 délinquantes incarcérés par suite d'une condamnation à une nouvelle peine de ressort fédéral entre le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et le 31 août 2009.

### Ce que nous avons constaté

De 2000 à 2009, il y a eu une augmentation proportionnelle considérable du nombre de délinquants asiatiques du Sud-est (464 %), chinois (355 %) et latino-américains (328 %), l'augmentation de chacun ayant toutefois été inférieure à 350 délinquants. Une croissance plus faible a été constatée chez les groupes de délinquants arabes/asiatiques occidentaux (68 %), sud-asiatiques (21 %) et de race noire (16 %). À l'heure actuelle, les délinquants de race noire et les délinquants asiatiques du Sud-est sont surreprésentés dans la population du SCC par rapport à la population canadienne.

Les délinquantes autochtones étaient plus susceptibles que les délinquantes de race noire ou de race blanche d'être évaluées comme présentant un risque élevé (34 %) et des besoins élevés (63 %), d'avoir été reconnues coupables d'une infraction avec violence (61 %), d'être affiliées à un gang (22 %) ou de participer à des incidents en établissement.

Les délinquants autochtones étaient plus susceptibles que les autres d'être évalués comme présentant un risque global élevé (62 %) et des besoins élevés (76 %). Tous les

délinquants issus d'une minorité visible présentaient des besoins plus élevés que les délinquants de race blanche sur le plan des fréquentations négatives ou procriminelles. Les délinquants autochtones (70 %), latino-américains (60 %) et de race noire (57 %) étaient plus susceptibles que les délinquants de race blanche (54 %) d'avoir été reconnus coupables d'une infraction avec violence, tandis que les délinquants asiatiques du Sud-est (62 %), chinois (58 %), arabes/asiatiques occidentaux (40 %), latino-américains (39 %), de race noire (39 %) et sud-asiatiques (37 %) étaient plus susceptibles que les délinquants de race blanche (30 %) d'avoir été reconnus coupables d'une infraction liée aux drogues.

Le groupe comptant le plus de membres de gangs était celui des délinquants autochtones (25 %), suivis par les délinquants de race noire (22 %), sud-asiatiques (18 %), latino-américains (18 %), asiatiques du Sud-est (18 %), chinois (15 %), arabes/asiatiques occidentaux (13 %) et de race blanche (10 %).

Les délinquants autochtones (25 %) étaient plus susceptibles d'être les auteurs d'incidents majeurs ou d'y avoir participé, tandis que les délinquants sud-asiatiques (58 %) étaient plus susceptibles d'être les auteurs d'incidents mineurs ou d'y avoir participé. Dans les deux cas, les délinquants de race noire les suivaient de près.

### Ce que cela signifie

En raison de l'augmentation récente du nombre de délinquants appartenant à une minorité visible autre qu'autochtone, le SCC pourrait devoir modifier les interventions et les services offerts en établissement et dans la collectivité, ou en élaborer de nouveaux, afin de gérer les risques et de répondre aux besoins que présentent ces groupes ethnoculturels.

### Pour de plus amples renseignements

Gottschall, S. *Diversité ethnique des délinquants admis dans les établissements fédéraux canadiens*, Rapport de recherche R-263, Ottawa (Ontario), Service correctionnel du Canada, 2012.

Pour obtenir une version PDF du rapport intégral, veuillez écrire à l'adresse suivante : [recherche@csc-scc.gc.ca](mailto:recherche@csc-scc.gc.ca)

### Pour nous joindre

Direction de la recherche  
613-995-3975  
[recherche@csc-scc.gc.ca](mailto:recherche@csc-scc.gc.ca)

